



ESTIMATION

N° D202507-425

En date du 31/07/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

KRÉA'RENOV

M. Jonathan Dagorne

3 Richuel
56400 undefined (undefined)

SIRET : 83013946500017
N° TVA : FR55830139465

Adresse du chantier
289 Rue de la Résistance
56580 Crédin (France)

Menuiserie - Entrée principale (sous sol)

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	Menuiseries PVC - Porte-fenêtre entrée principale				
1.1	Préparation et dépose				
1.1.1	Dépose de l'ancienne menuiserie Dépose soignée de l'ancienne porte-fenêtre d'entrée avec protection des abords	1 U	140,00 €	10.0 %	140,00 €
1.1.2	Évacuation des déchets Évacuation et traitement des déchets en décharge appropriée	1 U	45,00 €	10.0 %	45,00 €
1.2	Fourniture et pose menuiserie				
1.2.1	Porte-fenêtre PVC blanc double vantaux Porte-fenêtre PVC blanc 140x215cm, double vitrage 4/16/4 FE, double vantaux, serrure 3 points avec barillet de sécurité	1 U	890,00 €	10.0 %	890,00 €
1.2.2	Pose porte-fenêtre Pose et réglage de la porte-fenêtre double vantaux avec fixations adaptées et mise en place du système de fermeture	1 U	320,00 €	10.0 %	320,00 €
1.3	Finitions				
1.3.1	Étanchéité et joints Réalisation des joints d'étanchéité périphériques et seuil PMR	1 U	95,00 €	10.0 %	95,00 €
1.3.2	Habillage intérieur Habillage intérieur des tableaux et finition soignée	1 U	140,00 €	10.0 %	140,00 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	1 630,00 €
TVA (10.0%)	163,00 €
Total TTC	1 793,00 €
Net à payer	1 793,00 €

Offre valable jusqu'au **30/08/2025**

Bon pour accord et signature